



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation,
de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation¹

Mercredi 15 janvier 2014 – à l'issue des commissions réunies
Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Ordre du jour

1. Présentation du Plan sport par le ministre Rachid Madrane

Rapporteuse : Mme Martine Payfa.

- Lecture et approbation du rapport.
- Ordre des travaux.

2. Divers

Composition de la commission

Président : M. Vincent Lurquin
Vice-présidentes : Mme Isabelle Molenberg, Mme Anne Charlotte d'Ursel

Membres effectifs :

PS : M. Mohamed Azzouzi, M. Mohamed Daïf, Mme Françoise Dupuis, M. Jamal Ikazban
Ecolo : M. Vincent Lurquin, M. Ahmed Mouhssin, Mme Magali Plovie
MR : Mme Anne Charlotte d'Ursel, Mme Jacqueline Rousseaux
FDF : Mme Gisèle Mandaila, Mme Isabelle Molenberg
cdH : Mme Julie de Grootte

Membres suppléants :

PS : M. Mohammadi Chahid, Mme Caroline Désir, M. Bea Diallo, M. Christian Magérus, M. Eric Tomas
Ecolo : M. Jean-Claude Defossé, Mme Céline Delforge, M. Alain Maron, M. Arnaud Pinxteren
MR : M. Vincent De Wolf, Mme Marion Lemesre, Mme Françoise Schepmans
FDF : Mme Béatrice Fraiteur, M. Didier Gosuin, Mme Fatoumata Sidibé
cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Bertin Mampaka Mankamba

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe"*.

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).